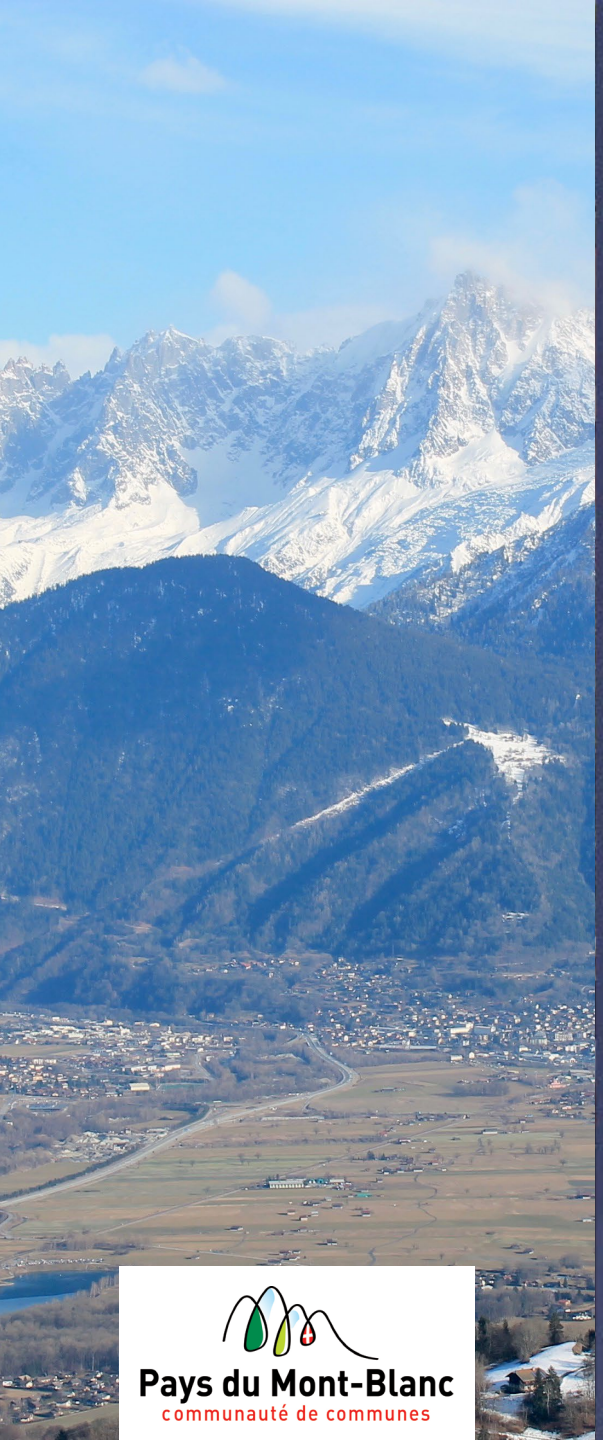

Pays du Mont-Blanc
communauté de communes

Politeia

Projet de territoire de la Communauté de communes Pays du Mont-Blanc

Version au 15/12/2021

Propos préliminaire

Ce projet de territoire a été conçu à **l'automne 2021** par l'ensemble des élus communautaires de la CC Pays du Mont-Blanc comme un **document stratégique** qui doit permettre au territoire de **relever les défis** identifiés au titre desquels figurent en premier lieu le **logement** et le **changement climatique**.

Fort d'une **résonnance opérationnelle concrète**, ce Projet de territoire s'appuie sur **55 projets structurants** répartis autour de **3 axes stratégiques** : le logement, l'accompagnement au changement des pratiques des habitants et des acteurs économiques, et la valorisation des ressources naturelles du territoire dans une optique de plus forte circularité.

Au-delà de sa dimension planificatrice, ce projet de territoire est conçu par les élus comme un **outil d'aide à la décision** exprimant des lignes politiques fortes, des choix et des priorités qui doivent permettre au territoire de se différencier.

Vision stratégique

Axe 1

METTRE EN RÉSONNANCE L'OFFRE ET LA DEMANDE DE LOGEMENT DANS LE RESPECT DES RESSOURCES DISPONIBLES SUR LE TERRITOIRE

1.1 Endiguer l'augmentation des prix du foncier et de l'immobilier

- **1.1.1.** Créer une foncière propre à la CCPMB
- **1.1.2.** Développer et diversifier l'offre de logements locatifs et en accession pour favoriser l'accès des habitants à des logements de qualité sur le territoire
- **1.1.3.** Réhabiliter les friches pour valoriser le patrimoine et augmenter l'offre de logement
- **1.1.4.** Encourager les démarches économes en ressources : foncier, eau, énergie

1.2 Faciliter l'installation et le maintien de toutes générations sur le territoire

- **1.2.1.** Centraliser et flécher en priorité les demandes de logement des jeunes ménages lors de leur examen
- **1.2.2.** Optimiser les outils d'accompagnement des jeunes ménages dans leur parcours résidentiel
- **1.2.3.** Adapter l'offre de services à tous les publics

Axe 2

CONCILIER L'ATTRACTIVITE ET L'AUTHENTICITE DU PAYS DU MONT-BLANC

2.1 Accompagner les acteurs économiques dans la transition

- **2.1.1.** Accompagner la montée en compétence des acteurs sur les sujets liés à la transition écologique
- **2.1.2.** Accompagner les acteurs touristiques dans la diversification de leurs offres
- **2.1.3.** Favoriser l'implication des acteurs économiques au travers de démarches de labellisation et de la marque « Pays du Mont-Blanc »
- **2.1.4.** Déployer des dispositifs de réduction des déchets pour les secteurs de l'hébergement marchand et de la restauration
- **2.1.5.** Adapter l'hébergement touristique aux nouveaux besoins

2.2 Remettre les habitants au cœur de l'offre de services

- **2.2.1.** Optimiser le maillage des services à l'échelle du territoire
- **2.2.2.** Intensifier le soutien aux initiatives locales

2.3 Développer les mobilités alternatives

- **2.3.1.** Accompagner le succès du TAD en développant son offre
- **2.3.2.** Développer les infrastructures nécessaires à l'usage de la voiture électrique sur le territoire
- **2.3.3.** Favoriser les nouvelles pratiques tels que le covoiturage et l'autopartage
- **2.3.4.** Poursuivre l'aménagement du territoire en faveur des mobilités douces et alternatives
- **2.3.5.** Améliorer l'information voyageur

2.4 Préserver et valoriser le patrimoine culturel et naturel

- **2.4.1.** Poursuivre les actions stratégiques en faveur de l'amélioration de la qualité de l'air
- **2.4.2.** Valoriser les spécificités de notre territoire sur le plan de la culture, de l'art, de l'artisanat et des traditions
- **2.4.3.** Préserver les milieux et les paysages et sensibiliser les publics
- **2.4.4.** Limiter les impacts de la fréquentation humaine sur les milieux naturels et les activités traditionnelles

Axe 3

MIEUX VALORISER NOS RESSOURCES POUR ALLIER DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DURABILITÉ

3.1 Déployer des énergies renouvelables neutres pour l'environnement et la santé

- **3.1.1.** Identifier les EnR dans lesquelles investir durablement sur le territoire
- **3.1.2.** Encourager l'utilisation de l'énergie hydraulique sur le territoire
- **3.1.3.** Mettre en place un réseau bois-énergie
- **3.1.4.** Soutenir la production d'énergie solaire
- **3.1.5.** Accroître la performance énergétique des bâtiments du territoire

3.2 Entamer une refonte globale des circuits de traitement et de valorisation des déchets

- **3.2.1.** Étudier l'opportunité pour le territoire de la mise en place d'un réseau intercommunal de ressourceries
- **3.2.2.** Assurer la valorisation des déchets verts par compostage ou méthanisation
- **3.2.3.** Intensifier les initiatives en faveur d'une réduction de la collecte de déchets organiques
- **3.2.4** Participer à la définition d'une solution locale pour le traitement des déchets inertes

3.3 Accompagner le développement des circuits courts et d'une agriculture plus durable

- **3.3.1.** Assurer une filière agricole en circuit court
- **3.3.2.** Assurer une filière bois en circuit court dans le cadre de la charte forestière
- **3.3.3.** Poursuivre le soutien à l'activité pastorale

3.4 Partager la connaissance et les perspectives sur la ressource en eau

- **3.4.1** Affiner la connaissance de la ressource et des besoins en eau sur le territoire
- **3.4.2** Préconiser des solutions pour optimiser la consommation de la ressource en eau

Portrait général du territoire

Le territoire géographique

Un territoire frontalier, facilement accessible, situé entre plaine et montagne

Plaine

Economie plus diversifiée en plaine. Communes majoritairement habitées par des résidents permanents parmi lesquelles deux pôles urbains (Sallanches, Passy) et un village à caractère rural (Domancy)

Coteaux

Stations touristiques avec une forte concentration de résidences secondaires (Saint-Gervais, Combloux, Demi-Quartier, Megève, Cordon, Les Contamines-Montjoie)

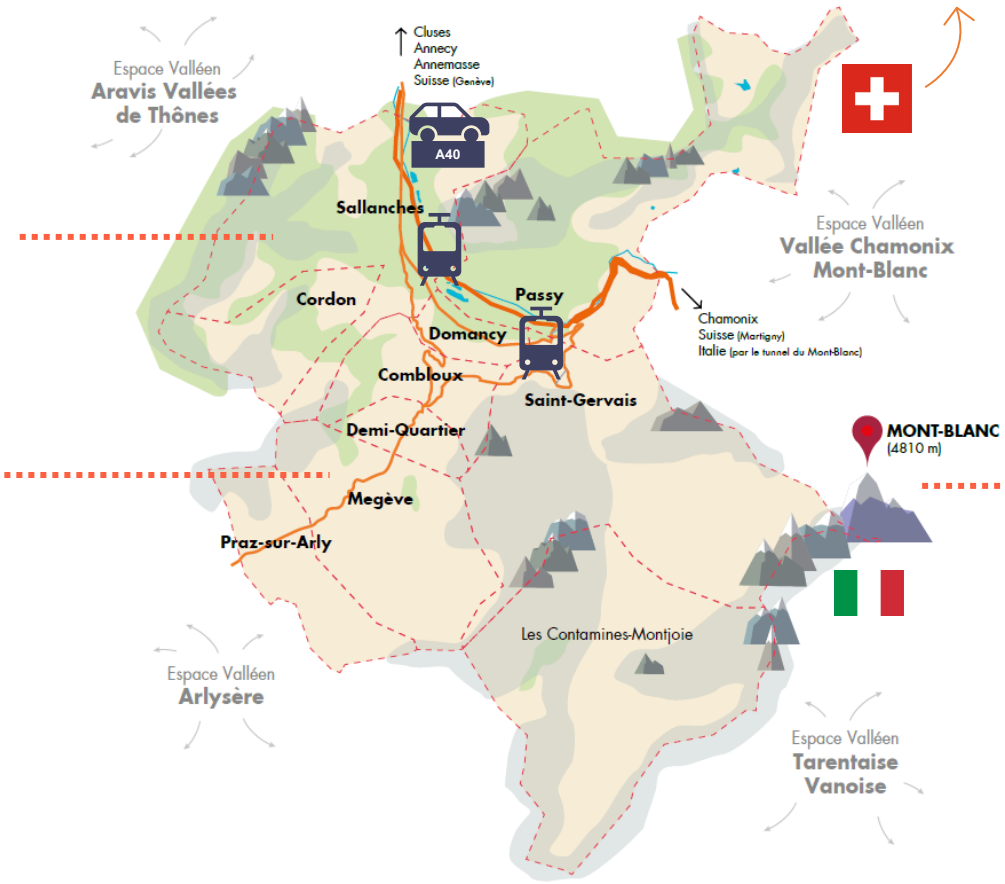

Alt. min. : 515 m (Sallanches)

Alt. max : 4 807 m (Saint-Gervais)

Autoroute, Léman Express, Aéroport de Genève

Sommets

Le territoire compte quelques sommets emblématiques, le premier d'entre eux étant le Mont-Blanc, plus haut sommet européen

Le territoire institutionnel

Une communauté faiblement intégrée qui s'insère dans des ensembles plus vastes de coopération

Création de la Communauté de communes en **2013**

10 communes

39 773 hectares de superficie

Compétences essentiellement statutaires (faible niveau d'intégration)

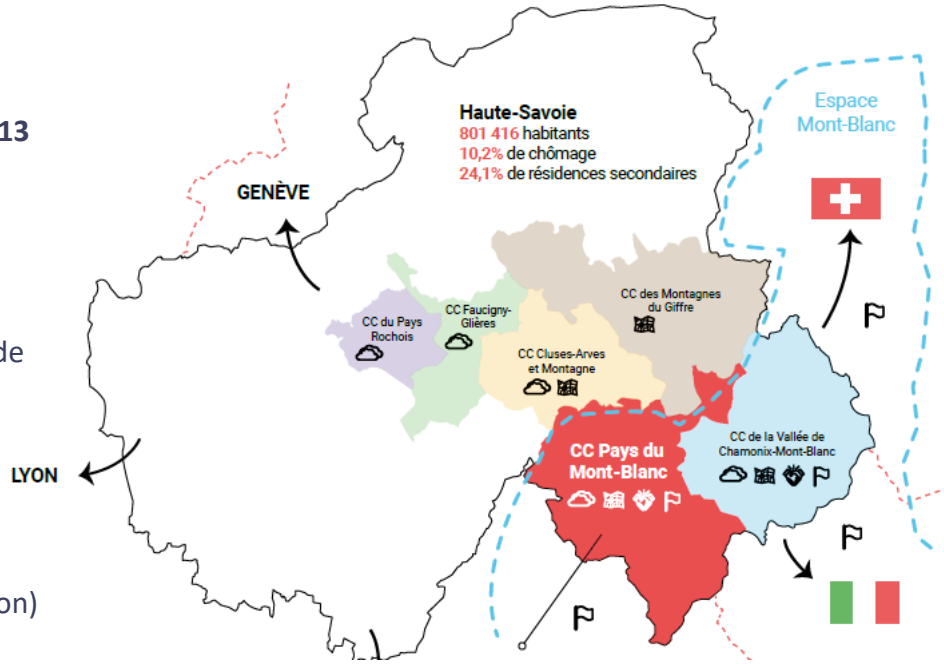

Des coopérations à géométrie variable

- **Documents stratégiques** (SAGE, SCoT, PPA)
- **Coopération transfrontalière** (Espace Mont-Blanc)
- **Relation rapprochée avec la Vallée voisine de Chamonix** (Entente à 14)

Le territoire vécu

Un bassin de vie important à l'année

Avec **45 614 résidents permanents** en 2019, le territoire de la CCPMB est un bassin de vie de taille moyenne qui fonctionne à l'année.

Cependant, depuis le début des années 2000, sa **démographie** est **en perte de dynamisme** et on observe un **vieillissement** de sa population (+ 2,14% de 75 ans et plus entre 2013 et 2018).

Une analyse plus fine permet néanmoins de mesurer de **fortes disparités entre les communes** de la CCPMB au regard des dynamiques démographiques.

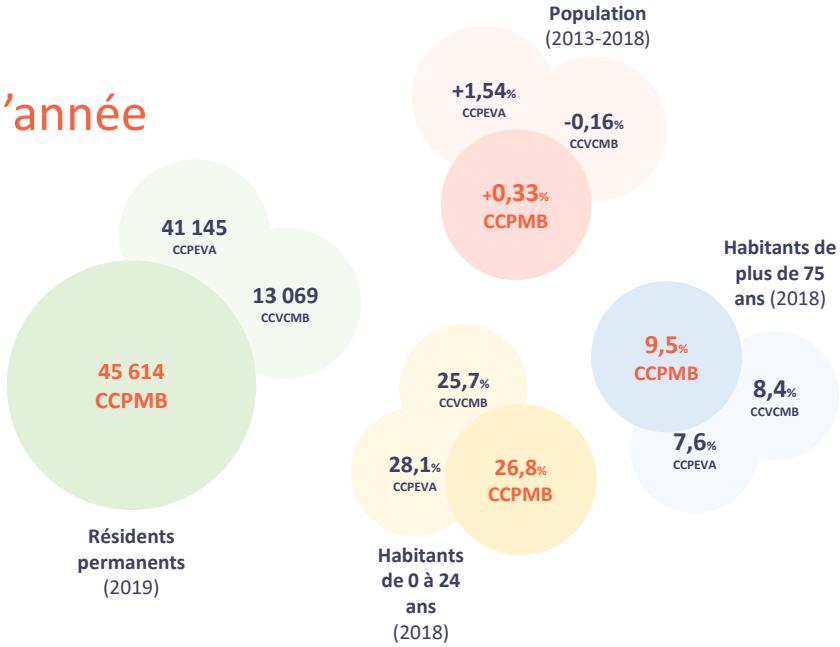

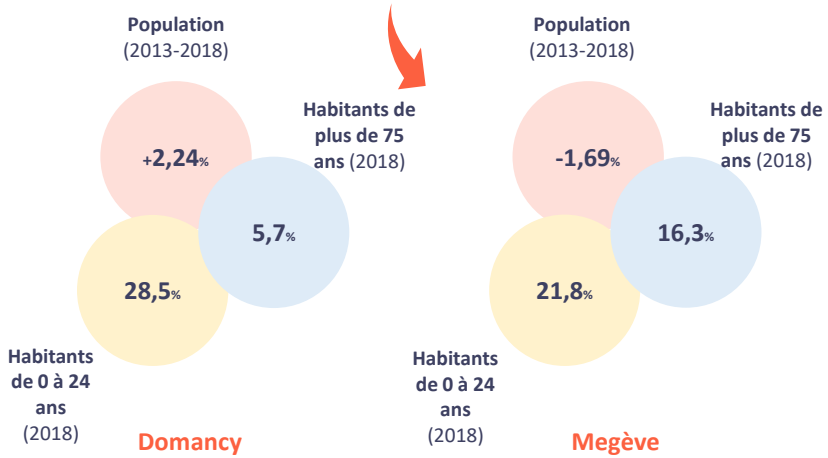

De nombreux équipements et services de proximité

- Parc thermal de Saint-Gervais
- Palais de Megève
- Centre Léon Curral (Sallanches)
- Parvis des Fiz (Passy)
- Médiathèque à Sallanches, à St-Gervais
- Cinémas à Megève, Sallanches et Passy
- Plus de 16 centres sportifs privés et publics…

Le territoire touristique

Le berceau du tourisme de montagne et ses stations de notoriété internationale

Le territoire de la CCPMB correspond au **berceau du tourisme de montagne**. Son offre touristique est ancrée historiquement et bénéficie d'une notoriété internationale.

Le dynamisme économique largement lié au tourisme (principalement dans les hébergements marchands, la restauration et les remontées mécaniques) contribue à la faiblesse du **taux de chômage** de la CCPMB.

Encore majoritairement portée par la **saison hivernale**, l'activité touristique est très sensible au **changement climatique**.

Résidences secondaires
en 2021

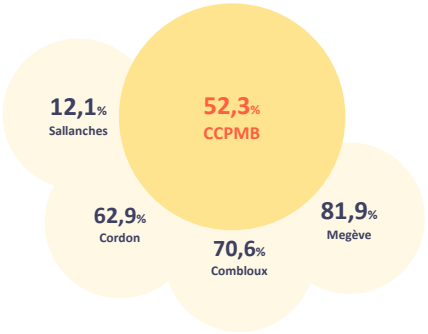

Lits touristiques
en 2021

Nuitées estivales

Nuitées hivernales

– 30% à – 50%

Taux d'enneigement
à moins de 1500m d'altitude entre 1951 et 2016

Emplois du secteur privé liés au tourisme
(2019)

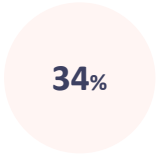

Taux de chômage
(2020)

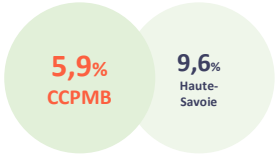

Le territoire touristique

Le berceau du tourisme de montagne et ses stations de notoriété internationale

CC Pays du Mont-Blanc

CC Pays d'Evian Vallée d'Abondance

Logement	CC Pays du Mont-Blanc (200034882)	CC Pays d'Évian Vallée d'Abondance (200071967)
Nombre total de logements en 2018	47 492	33 796
Part des résidences principales en 2018, en %	43,7	53,7
Part des résidences secondaires (y compris les logements occasionnels) en 2018, en %	52,3	40,4
Part des logements vacants en 2018, en %	4,0	6,0
Part des ménages propriétaires de leur résidence principale en 2018, en %	61,9	63,5

Source : Insee, RP2018 exploitation principale en géographie au 01/01/2021

Le territoire et ses habitants

Un écart de niveau de vie important entre les habitants du Pays du Mont-Blanc et les populations plus récemment installées

Les habitants du Pays du Mont Blanc sont **relativement aisés**, comparativement à l'échelle nationale. Néanmoins, à l'échelle de la Haute-Savoie, on constate un **revenu médian plus modeste à la CCPMB que dans les collectivités voisines**.

Concernant la répartition des CSP, il est à noter une proportion **d'artisans, d'ouvriers et de professions intermédiaires plus importante** qu'au niveau national.

Couplée avec un marché de l'immobilier particulièrement tendu et une **offre de logements sociaux et intermédiaires bien inférieure à la moyenne nationale** (de **5 points**), ces analyses laissent présager un enjeu en matière de logement des ménages les plus modestes.

Médiane du niveau de vie (2018)

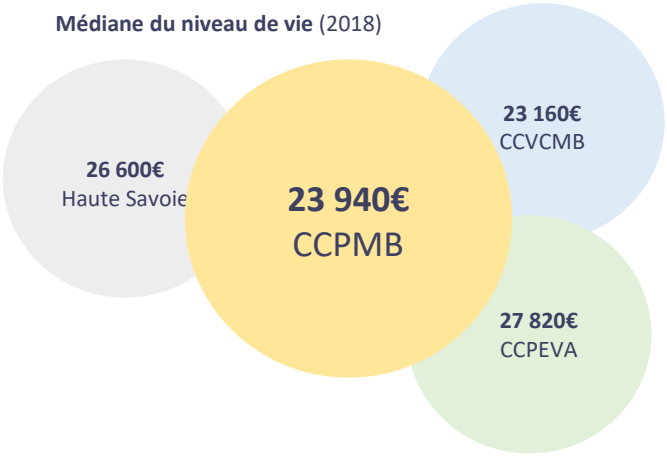

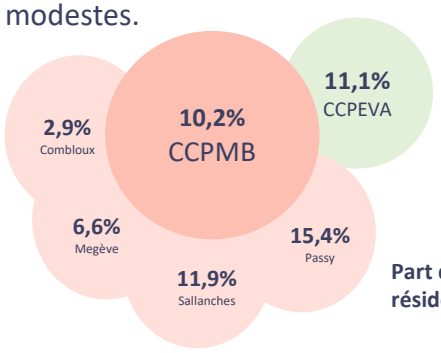

Part des logements sociaux dans les résidences principales (2018)

Catégories socio-professionnelle(2018)

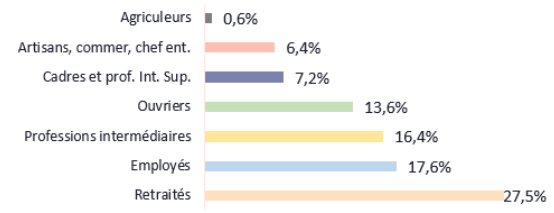

CCPMB - Projet de territoire

Le territoire et ses habitants

Une mise en perspective éloquente : CCPMB & CCPEVA

Du point de vue socio-économique, la comparaison avec le territoire de la **CC Pays d'Evian et Vallée d'Abondance** invite à l'analyse.

Population	CC Pays du Mont-Blanc (200034882)	CC Pays d'Évian Vallée d'Abondance (200071967)
Population en 2018	44 857	41 145
Densité de la population (nombre d'habitants au km²) en 2018	119,4	127,6
Superficie en 2018, en km²	375,8	322,5
Variation de la population : taux annuel moyen entre 2013 et 2018, en %	0,3	1,5
dont variation due au solde naturel : taux annuel moyen entre 2013 et 2018, en %	*0,2*	0,4
dont variation due au solde apparent des entrées sorties : taux annuel moyen entre 2013 et 2018, en %	*0,1*	1,1
Nombre de ménages en 2018	20 744	18 144
Sources : Insee, RP2013 et RP2018 exploitations principales en géographie au 01/01/2021		

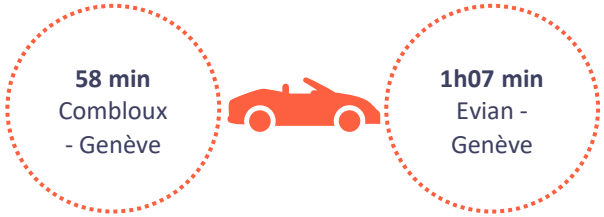

Revenus	CC Pays du Mont-Blanc (200034882)	CC Pays d'Évian Vallée d'Abondance (200071967)
Nombre de ménages fiscaux en 2018	20 685	17 350
Part des ménages fiscaux imposés en 2018, en %	61,2	66,3
Médiane du revenu disponible par unité de consommation en 2018, en euros	23 940	27 820
Taux de pauvreté en 2018, en %	8,5	7,1
Avertissement : Pour des raisons de secret statistique, certains indicateurs peuvent ne pas être renseignés. A cause de l'absence de données de certains DOM, le niveau France n'est pas disponible (voir les données niveau France métropolitaine).		
Sources : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal en géographie au 01/01/2021		

Plan d’actions

Axe 1

METTRE EN RÉSONNANCE L'OFFRE ET LA DEMANDE DE LOGEMENT DANS LE RESPECT DES RESSOURCES DISPONIBLES SUR LE TERRITOIRE

Pays du Mont-Blanc
communauté de communes

Présentation des défis du territoire

La forte attractivité touristique du Pays du Mont-Blanc a engendré une décorrélation entre les prix du foncier et de l'immobilier et le niveau de vie des populations locales.

De nombreux habitants, en particulier les jeunes, sont contraints de quitter le territoire pour s'installer dans une vallée voisine, sinon plus loin, où les prix sont plus abordables.

Les élus sont donc attachés à recréer les conditions permettant aux locaux de s'installer et de vivre durablement sur leur territoire.

Endiguer l'augmentation des prix du foncier et de l'immobilier : Avec 52,3% de résidences secondaires sur le territoire, faciliter l'accès au logement passe tout d'abord par une action structurelle et coordonnée visant à réguler l'offre, dans l'optique de créer des opportunités dont les habitants puissent se saisir.

Faciliter l'installation et le maintien de toutes les générations sur le territoire : alors que la part des 20-39 ans a diminué de 13% en moyenne entre 2008 et 2018 et constatant la part croissante de population âgée, le territoire souhaite mettre en œuvre une double stratégie d'accompagnement.

Les défis du territoire

1.1 Endiguer l'augmentation des prix du foncier et de l'immobilier

1.2 Faciliter l'installation et le maintien de toutes les générations sur le territoire

Axe 1

METTRE EN RÉSONNANCE L'OFFRE ET LA DEMANDE DE LOGEMENT

Pays du Mont-Blanc
communauté de communes

1.1 Endiguer l'augmentation des prix du foncier et de l'immobilier

- **1.1.1.** Créer une foncière propre à la CCPMB
- **1.1.2.** Développer et diversifier l'offre de logements locatifs et en accession pour favoriser l'accès des habitants à des logements de qualité sur le territoire
- **1.1.3.** Réhabiliter les friches pour valoriser le patrimoine et augmenter l'offre de logement
- **1.1.4.** Encourager les démarches économes en ressources : foncier, eau, énergie

1.2 Faciliter l'installation et le maintien de toutes les générations sur le territoire

- **1.2.1.** Centraliser et flécher en priorité les demandes de logement des jeunes ménages lors de leur examen
- **1.2.2.** Optimiser les outils d'accompagnement des jeunes ménages dans leur parcours résidentiel
- **1.2.3.** Adapter l'offre de services à tous les publics

Les actions retenues

Axe 1

METTRE EN RÉSONNANCE L'OFFRE ET LA DEMANDE DE LOGEMENT

Pays du Mont-Blanc
communauté de communes

1.1 Endiguer l'augmentation des prix du foncier et de l'immobilier

- **Projet Demi-Quartier** – Création de logements en accession en Bail Réel Solidaire (BRS)
- **Projet Megève** – Recrutement de chargé d'intermédiation locative

1.2 Faciliter l'installation et le maintien de toutes les générations sur le territoire

- **Projet Megève** – Construction d'une auberge pédagogique
- **Projet Combloux** – Création d'une maison de l'enfance
- **Projet Sallanches** – Création d'une nouvelle école de musique, de danse et de théâtre
- **Projet Sallanches** – Maison intergénérationnelle
- **Projet Sallanches** – Aménagement d'un parc et d'une aire de jeux multigénérationnelle à Vouillou
- **Projet Sallanches** – Création accueil périscolaire 3/6 ans

Les projets associés

Défi

1.1 Endiguer l'augmentation des prix du foncier et de l'immobilier

CRÉER UNE FONCIÈRE PROPRE À LA CCPMB

1.1.1

Commission : Santé Environnement Logement
Direction pilote chargée de l'élaboration et de la mise en œuvre : Mobilité – Habitat - Economie

Objectifs de l'action

- **Reconstituer** un patrimoine public pérenne
- **Adopter** une stratégie foncière en phase avec les enjeux du territoire
- **Porter** des projets de construction et d'aménagement d'intérêt communautaire

Modalités et étapes de mise en œuvre

Etape 1 : Mise en place d'un Plan d'Action Foncière Intercommunal

Etape 2 : Création de la foncière intercommunale (définition des règles de fonctionnement)

Etape 3: Acquisition des 1er terrains ou biens pour accueillir les projets

Maturité de l'action

2022-2024

Évaluation / indicateurs d'amélioration

Documents liés :

› PLH 2 (2022-2028) : Orientation 1 Actions 1.1, 1.2 et 1.3

Projets CRTE

Politeia

DÉVELOPPER ET DIVERSIFIER L'OFFRE DE LOGEMENTS LOCATIFS ET EN ACCESSION POUR FAVORISER L'ACCES DES HABITANTS A DES LOGEMEMENTS DE QUALITE SUR LE TERRITOIRE

1.1.2

Commission : Santé Environnement Logement/Tourisme
Direction pilote chargée de l'élaboration et de la mise en œuvre : Mobilité – Habitat - Economie

Objectifs de l'action

- **Valoriser** l'offre existante d'hébergement non mise à profit des populations locales et saisonnières
- **Adosser** aux permis de construire de résidence secondaire une obligation de location pendant plusieurs semaines de l'année
- **Poursuivre** une production de logements locatifs adaptés aux besoins
- **Proposer** une offre en accession aidée pour ancrer les ménages sur le territoire,
- **Proposer** des solutions aux ménages à revenus intermédiaires

Modalités et étapes de mise en œuvre

Maturité de l'action

Projets déjà en cours
Pour les nouveaux projets : 2022-2024

Évaluation / indicateurs d'amélioration

Documents liés :

› PLH 2 (2022-2028) Orientation 2 Actions 2.1, 2.2 et 2.3

Projets CRTE

› Projet de Megève : recrutement de chargé d'intermédiation locative

› Projet Demi-Quartier : création de logement en accession Bail Réel Solidaire

RÉHABILITER LES FRICHES POUR VALORISER LE PATRIMOINE ET AUGMENTER L'OFFRE DE LOGEMENT

1.1.3

Commission : Santé Environnement Logement
Direction pilote chargée de l'élaboration et de la mise en œuvre : Mobilité – Habitat - Economie

Objectifs de l'action

- **Accroître** l'offre de logement social et abordables à destination des jeunes et des saisonniers

Modalités et étapes de mise en œuvre

Etape 1 : Elaboration du Plan d'Action Foncière

Etape 2 : Définition et mise en œuvre d'une OPAH (Opération d'Amélioration de l'Habitat) ciblée (publics, secteurs géographiques)

Maturité de l'action

Projets déjà en cours

Évaluation / indicateurs d'amélioration

Documents liés :

› PLH 2 (2022-2028)

Projets CRTE

ENCOURAGER LES DEMARCHES ECONOMES EN RESSOURCES : FONCIER, EAU, ENERGIE

1.1.4

Commission : Santé Environnement Logement
Direction pilote chargée de l'élaboration et de la mise en œuvre : Habitat - Economie

Objectifs de l'action

- **Instaurer** des critères de sélection dans les projets de logements
- **Favoriser** la consommation limitée des terrains naturels et agricoles et réduire l'artificialisation des sols
- **Réduire** les émissions de gaz à effet de serre et polluants atmosphériques des logements

Modalités et étapes de mise en œuvre

Maturité de l'action

Évaluation / indicateurs d'amélioration

Documents liés :

Projets CRTE

Défi

1.2 Faciliter l'installation et le maintien de toutes les générations sur le territoire

1.2.1 CENTRALISER ET FLÉCHER EN PRIORITE LES DEMANDES DE LOGEMENT DES JEUNES MÉNAGES LORS DE LEUR EXAMEN

Commission : Santé Environnement Logement
Direction pilote chargée de l'élaboration et de la mise en œuvre : Mobilité – Habitat - Economie

Objectifs de l'action

- **Mobiliser** les acteurs pour fluidifier l'interface entre l'offre et la demande de logement
- **Accroître** la visibilité de l'offre de logement portée par les acteurs socio-économiques privés et public

Modalités et étapes de mise en œuvre

Etape 1 : Mise en œuvre de la réforme du SNE (Système National d'Enregistrement) cotation de la demande

Etape 2 : Installation de la CIL (Conférence Intercommunale du Logement)

Etape 3 : Elaboration du Plan Partenarial de gestion de la Demande de Logement Locatif Social et d'Information du Demandeur (PPGDLSID)

Maturité de l'action

Projets déjà en cours

Évaluation / indicateurs d'amélioration

Documents liés :

› PLH 2 (2022-2028)

Projets CRTE

OPTIMISER LES OUTILS D'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES MÉNAGES DANS LEUR PARCOURS RESIDENTIEL

1.2.2

Commission : Santé Environnement Logement
Direction pilote chargée de l'élaboration et de la mise en œuvre : Mobilité – Habitat - Economie

Objectifs de l'action

- **Accompagner** les jeunes actifs dans la recherche de logement
- **Rassurer** les propriétaires et les locataires

Modalités et étapes de mise en œuvre

Etape 1 : Mise en œuvre de la réforme du SNE (Système National d'Enregistrement) cotation de la demande

Etape 2 : Installation de la CIL (Conférence Intercommunale du Logement)

Etape 3 : Elaboration du Plan Partenarial de gestion de la Demande de Logement Locatif Social et d'Information du Demandeur (PPGDLSID)

Maturité de l'action

2022-2024

Évaluation / indicateurs d'amélioration

Documents liés :

› PLH2 (2022-2028)

Projets CRTE

ADAPTER L'OFFRE DE SERVICES À TOUS LES PUBLICS

1.2.3

Commission : Toutes
Direction pilote chargée de l'élaboration et de la mise en œuvre : Transversale

Objectifs de l'action

- **Jouer** sur les complémentarités territoriales et l'accessibilité des infrastructures de services
- **Optimiser** le maillage des services à l'échelle du territoire
- **Intensifier** le soutien aux initiatives locales
- **Développer** des solutions de logements inclusifs

Modalités et étapes de mise en œuvre

Maturité de l'action

En cours

Évaluation / indicateurs d'amélioration

Documents liés :

- Convention Territoriale Globale (CTG) signée avec la CAF
- Zoom sur la CCPMB :Fiche action p. 90 – « Sensibiliser et informer les habitants sur la qualité de l'air, grâce à la médiation humaine et scientifique »
- Zoom sur la CCPMB :Fiche action p. 94 – « Communiquer à l'échelle locale et nationale sur les actions en faveur de la qualité de l'air »
- Zoom sur la CCPMB :Fiche action p. 96 – « Accompagner la mise en œuvre de la surveillance de la qualité d'air intérieur dans les écoles / crèches»
- Zoom sur la CCPMB :Fiche action p. 120 – « Soutenir l'accueil des enfants porteurs de handicap en mixité »

Projets CRTE

- Projet Megève – Construction d'une auberge pédagogique
- Projet Combloux – Création d'une maison de l'enfance
- Projet Sallanches – Création d'une nouvelle école de musique, de danse et de théâtre
- Projet Sallanches – Maison intergénérationnelle
- Projet Sallanches – Aménagement d'un parc et d'une aire de jeux multigénérationnelle à Vouilloux
- Projet Sallanches – Création accueil périscolaire 3/6 ans

Présentation des défis du territoire

Le Pays du Mont-Blanc est un territoire authentique dont le cadre de vie tend à changer sous l'effet de l'économie touristique et du changement climatique.

Ainsi, la gestion des flux touristiques et de la transition écologique est essentielle afin de préserver les espaces naturels, d'éviter les conflits d'usages et le rejet du tourisme par les locaux.

À la source de l'attractivité du territoire se trouve son authenticité, ce qui fait de l'enjeu de préservation du patrimoine culturel, naturel et d'une vie économique et sociale locale un enjeu d'autant plus crucial.

Accompagner les acteurs économiques dans la transition : la CCPMB se positionne ici pour accompagner l'adaptation au changement climatique et accélérer un développement touristique diversifié.

Développer les mobilités alternatives : la CCPMB souhaite s'appuyer sur les succès existants et compléter cette offre pour répondre aux besoins des populations non véhiculées tout en assurant une meilleure qualité de l'air.

Protéger le patrimoine culturel et naturel : entre la valorisation des spécificités de notre territoire, la sensibilisation des publics et la préservation des milieux.

Les défis du territoire

- **2.1 Accompagner les acteurs économiques dans la transition**
- **2.2 Remettre les habitants au cœur de l'offre de services**
- **2.3 Développer les mobilités alternatives**
- **2.4 Préserver et valoriser le patrimoine culturel et naturel**

Axe 2

CONCILIER L'ATTRACTIVITE ET L'AUTHENTICITE DU PAYS DU MONT-BLANC

Pays du Mont-Blanc
communauté de communes

2.1 Accompagner les acteurs économiques dans la transition

- **2.1.1.** Accompagner la montée en compétence des acteurs sur les sujets liés à la transition écologique
- **2.1.2.** Accompagner les acteurs touristiques dans la diversification de leurs offres
- **2.1.3.** Favoriser l'implication des acteurs économiques au travers de démarches de labellisation et de la marque « Pays du Mont-Blanc »
- **2.1.4.** Déployer des dispositifs de réduction des déchets pour les secteurs de l'hébergement marchand et de la restauration
- **2.1.5.** Associer l'octroi d'aides à la rénovation énergétique à l'amélioration de la qualité d'accueil des établissements

2.2 Remettre les habitants au cœur de l'offre de services

- **2.2.1.** Optimiser le maillage des services à l'échelle du territoire
- **2.2.2.** Intensifier le soutien aux initiatives locales

2.3 Développer les mobilités alternatives

- **2.3.1.** Accompagner le succès du TAD en développant son offre
- **2.3.2.** Développer les infrastructures nécessaires à l'usage de la voiture électrique sur le territoire
- **2.3.3.** Favoriser les nouvelles pratiques tels que le covoiturage et l'autopartage
- **2.3.4.** Poursuivre l'aménagement du territoire en faveur des mobilités douces et alternatives
- **2.3.5.** Améliorer l'information voyageur

2.4 Valoriser le patrimoine culturel et naturel

- **2.4.1.** Poursuivre les actions stratégiques en faveur de l'amélioration de la qualité de l'air
- **2.4.2.** Valoriser les spécificités de notre territoire sur le plan de la culture, de l'art, de l'artisanat et des traditions
- **2.4.3.** Encourager les publics à la préservation des milieux naturels et des paysages
- **2.4.4.** Limiter les impacts de la fréquentation humaine sur les milieux naturels et les activités traditionnelles

Les actions retenues

Axe 2

CONCILIER L'ATTRACTIVITE ET L'AUTHENTICITE DU PAYS DU MONT-BLANC

Pays du Mont-Blanc
communauté de communes

2.1 Accompagner les acteurs économiques dans la transition

- **Projet Megève** – Restructuration du Palais
- **Projet CCPMB** – Définition d'une feuille de route tourisme – étude de positionnement
- **Projet CCPMB** – Rédaction d'un nouveau programme local de réduction des déchets

2.2 Remettre les habitants au cœur de l'offre de services

- **Projet Sallanches** – Création d'une nouvelle école de musique, de danse et de théâtre (cf. axe 1)
- **Projet Sallanches** – Maison intergénérationnelle (cf. axe 1)
- **Projet Sallanches** – Aménagement d'un par cet d'une aire de jeux multigénérationnelle à Vouilloux (cf. axe 1)
- **Projet Sallanches** – Création accueil périscolaire 3/6 ans (cf. axe 1)
- **Projet Megève** – Construction d'une auberge pédagogique (cf. axe 1)
- **Projet Combloux** – Création d'une maison de l'enfance (cf. axe 1)

2.3 Développer les mobilités alternatives

- **Projet Saint-Gervais-Les-Bains** – Ascenseur à eau
- **Projet Saint-Gervais-Les-Bains** – Ascenseur valléen
- **Projet Passy** – Aménagement mobilité douce rue de l'Eglise
- **Projet CCPMB** – Recrutement d'un(e) chargé(e) de mission mobilité
- **Projet Passy** – Aménagement mobilité douce rue des Granges Vallet
- **Projet Passy** – Installation d'un système d'autopartage au Plateau d'Assy
- **Projet CCPMB** – Installation de bornes de recharges électriques rapides
- **Projet Saint-Gervais-Les-Bains** – Rénovation du Pôle d'échange multimodal
- **Projet Passy** – Installation d'une cinquième borne de recharge électrique rapide
- **Projet Contamines-Montjoie** – Schéma de mobilité douce du Haut Val Montjoie
- **Projet Domancy** – Continuité voie douce en coordination - Passy et Sallanches
- **Projet Contamines-Montjoie** – Requalification du Centre-village
- **Projet Sallanches** – Transformation de la gare en pôle d'échange multimodal
- **Projet Sallanches** – Voie verte route de l'Arve
- **Projet CCPMB** – Installation de bornes de recharge de vélos électriques

2.4 Valoriser le patrimoine culturel et naturel

- **Projet CCPMB** – Candidature au label Pays d'art et d'histoire
- **Projet CCPMB** – Connaître et conserver les arbres fruitiers du Pays du Mont-Blanc
- **Projet CCPMB** – Création d'un Institut écocitoyen du Mont-Blanc
- **Projet CCPMB** – Etude trame noire
- **Projets CCPMB** – Espèces Exotiques envahissantes
- **Projet Megève** – Travaux de rénovation intérieure de l'Eglise Saint Jean Baptiste
- **Projet Sallanches** – Mise en valeur du site d'intérêt écologique et pédagogique - llettes
- **Projet CCPMB** – Rédaction d'une charte de conciliation des activités de loisirs avec le milieu rural

Les projets associés

Défi

2.1 Accompagner les acteurs économiques dans la transition

ACCOMPAGNER LA MONTÉE EN COMPÉTENCE DES ACTEURS SUR LES SUJETS LIÉS À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

2.1.1

Commission : Santé Environnement Logement/Développement économique
Direction pilote chargée de l'élaboration et de la mise en œuvre : Développement durable

Objectifs de l'action

- **Communiquer** sur les sujets liés à la transition
- **Sensibiliser** et former les acteurs du territoire
- **Mieux connaitre** les différentes offres, activités du territoire pour concilier les usages
- **Faire se rencontrer** les acteurs économiques du territoire pour développer un tourisme durable

Modalités et étapes de mise en œuvre

Maturité de l'action

2022-2026

Évaluation / indicateurs d'amélioration

Documents liés :

› Espaces Valléens : Fiche action n°13 - Accompagner la montée en compétences des acteurs sur ces sujets liés à la transition

Projets CRTE

ACCOMPAGNER LES ACTEURS TOURISTIQUES DANS LA DIVERSIFICATION DE LEURS OFFRES

2.1.2

Commission : Tourisme
Direction pilote chargée de l'élaboration et de la mise en œuvre : Développement territorial

Objectifs de l'action

- **Tenir** compte des enjeux de transition écologique dans l'élaboration d'offres touristiques
- **Maintenir** l'attractivité touristique du territoire malgré les changements climatiques en cours
- **Répondre** aux attentes de clientèles à la recherche de séjours éco-responsables
- **Se différencier** de la concurrence en proposant des expériences innovantes

Modalités et étapes de mise en œuvre

Maturité de l'action

2022-2026

Évaluation / indicateurs d'amélioration

- Travail des offres avec l'ensemble des acteurs de la chaine économique du territoire et pas seulement avec les acteurs touristiques
- Offres proposées «vers le 4 saisons » et adaptées aux enjeux du changement climatique et de la transition écologique
- Offres proposées éco-responsable (objectif neutralité carbone)

Documents liés :

- Espaces Valléens : Fiche action n°8 - « Elaborer des offres éco-responsables en lien avec les acteurs professionnels»
- Espaces Valléens: Fiche action n°9 – « Etudier les incidences du changement climatique sur le territoire
- Zoom sur la CCPMB :Fiche action p. 122 – « Accompagner les acteurs agricoles et forestiers du territoire dans leurs projets de développement »
- Zoom sur la CCPMB :Fiche action p. 114 – « Diversifier l'offre touristique du territoire »

Projets CRTE

- Projet Megève - restructuration du Palais

FAVORISER L'IMPLICATION DES ACTEURS ÉCONOMIQUES AU TRAVERS DE DÉMARCHES DE LABELLISATION ET DE LA MARQUE « PAYS DU MONT-BLANC »

2.1.3

Commission : Santé Environnement/Développement économique/Tourisme
Direction pilote chargée de l'élaboration et de la mise en œuvre : Développement territorial

Objectifs de l'action

- **Assurer** la préservation de la qualité de vie du territoire et son attractivité touristique
- **Créer** une émulation collective de l'ensemble des acteurs économiques
- **Faire naître** une image de marque favorisant l'attractivité du territoire

Modalités et étapes de mise en œuvre

Maturité de l'action

2021-2026

Évaluation / indicateurs d'amélioration

Indicateurs d'impact des démarches de labellisation

- Augmentation du nombre de visites en lien avec le patrimoine culturel
- Satisfaction des visiteurs

Indicateurs d'évaluation et d'amélioration de marque « Pays du Mont-Blanc » :

- Lien avec les actions existantes
- 1 véritable stratégie commune forte, identifiable et différenciante
- 1 contenu commun, une éditorialisation du territoire
- 1 fil rouge tourisme durable

Documents liés :

› Espaces Valléens : Fiche action n°4 - « Poursuivre la démarche Pays d'Art et d'Histoire »

Projets CRTE

› Projet CCPMB - Feuille de route tourisme – étude de positionnement

DÉPLOYER DES DISPOSITIFS DE RÉDUCTION DES DÉCHETS POUR LES SECTEURS DE L'HÉBERGEMENT MARCHAND ET DE LA RESTAURATION

2.1.4

Commission : Gestion des déchets/Santé Environnement/Tourisme
Direction pilote chargée de l'élaboration et de la mise en œuvre : Déchets

Objectifs de l'action

- **Sensibiliser** les acteurs économiques à des bonnes pratiques de réduction des déchets
- **Diminuer** la production de déchets sur le territoire en ciblant des acteurs soumis à une saisonnalité des déchets
- **Proposer** des équipements adaptés tels que les digesteurs et composteurs
- **Assurer** une image de marque

Modalités et étapes de mise en œuvre

Maturité de l'action

2022-2024

Évaluation / indicateurs d'amélioration

Documents liés :

› Programme de Prévention 2017-2020

Projets CRTE

› Projet CCPMB – Rédaction d'un nouveau programme local de réduction des déchets

ADAPTER L'HEBERGEMENT TOURISTIQUE AUX NOUVEAUX BESOINS

2.1.5

Commission : Santé Environnement Logement, Habitat, Tourisme
Direction pilote chargée de l'élaboration et de la mise en œuvre : Mobilité – Habitat – Economie - Tourisme

Objectifs de l'action

- **Encourager** la rénovation énergétique des bâtiments touristiques afin d'assurer une meilleure qualité de l'air
- **Accompagner** une montée en gamme pour assurer le développement d'une image de marque du territoire et rester attractif

Modalités et étapes de mise en œuvre

Conditionner l'octroi d'aides à la rénovation énergétique à l'amélioration de la qualité d'accueil des établissements

Maturité de l'action

2022-2024

Évaluation / indicateurs d'amélioration

Documents liés :

- Espaces Valléens : Fiche action n°7 - « Agir sur les hébergements » : 3 opérations - coach immobilier + rénovation énergétique des hébergements de loisir, rénovation des refuges
- Zoom sur la CCPMB :Fiche action p.60 – «Encourager la rénovation énergétique des logements du territoire»
- PCAET : Orientation 1 « Continuer à améliorer durablement la qualité de l'air, en diminuant les émissions de PM10 principalement liées au chauffages au bois » - Action 1 Fonds Air Entreprises

Projets CRTE

Défi

2.2 Remettre les habitants au cœur de l'offre de services

OPTIMISER LE MAILLAGE DES SERVICES À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

2.2.1

Commission : Toutes
Direction pilote chargée de l'élaboration et de la mise en œuvre : Mission transversale

Objectifs de l'action

- **Retenir** les populations locales
- **Lutter** contre la baisse démographique qui frappe la majorité des communes
- **Conserver** une offre complète de services de proximité
- **Jouer** sur les complémentarités territoriales et l'accessibilité des infrastructures de services
- **Mieux répondre** aux besoins actuels des habitants tout en préservant le mode de vie local

Modalités et étapes de mise en œuvre

Maturité de l'action

2024-2026

Évaluation / indicateurs d'amélioration

Documents liés :

› Convention Territoriale Globale (CTG) signée avec la CAF

Projets CRTE

- Projet Sallanches – Création d'une nouvelle école de musique, de danse et de théâtre
- Projet Sallanches – Maison intergénérationnelle
- Projet Sallanches – Aménagement d'un par cet d'une aire de jeux multigénérationnelle à Vouilloux
- Projet Sallanches – Création accueil périscolaire 3/6 ans
- Projet Megève – Construction d'une auberge pédagogique
- Projet Combloux – Création d'une maison de l'enfance
- Projet Passy – Ecole de musique

INTENSIFIER LE SOUTIEN AUX INITIATIVES LOCALES

2.2.2

Commission : Toutes
Direction pilote chargée de l'élaboration et de la mise en œuvre : Mission transversale

Objectifs de l'action

- **Retenir** les populations locales
- **Lutter** contre la baisse démographique qui frappe la majorité des communes

Modalités et étapes de mise en œuvre

Maturité de l'action

2024-2026

Évaluation / indicateurs d'amélioration

Documents liés :

Projets CRTE

Politeia

Défi

2.3 Développer les mobilités alternatives

ACCOMPAGNER LE SUCCÈS DU TRANSPORT A LA DEMANDE EN DÉVELOPPANT SON OFFRE

2.3.1

Commission : Mobilité
Direction pilote chargée de l'élaboration et de la mise en œuvre : Mobilité habitat Economie

Objectifs de l'action

- **S'appuyer** sur le succès du dispositif existant et accentuer son développement pour encore plus :
  - **Limiter** le recours à la voiture individuelle
  - **Permettre** aux personnes non véhiculées de circuler sur le territoire
- **Optimiser** les services avec une réponse adaptée aux besoins

Modalités et étapes de mise en œuvre

Maturité de l'action

En cours

Évaluation / indicateurs d'amélioration

Documents liés :

› Zoom sur la CCPMB : Fiche action p.52 – «Mettre en œuvre un service de transport à la demande sur le territoire de la CCPMB»

› PCAET Orientation 4 Promouvoir et développer les ressources mobilité (covoiturage, autostop sécurisé, vélo) –Action 6 : réguler le service Montenbus

Projets CRTE

› Projet CCPMB – Recrutement d'un chargé de mission mobilité

2.3.2 DÉVELOPPER LES INFRASTRUCTURES NÉCESSAIRES À L'USAGE DE LA VOITURE ÉLECTRIQUE SUR LE TERRITOIRE

Commission : Mobilité
Direction pilote chargée de l'élaboration et de la mise en œuvre : Mobilité habitat Economie

Objectifs de l'action

- **Encourager** l'utilisation de la voiture électrique
- **Diminuer** l'impact environnemental de la voiture
- **Garantir** une qualité de l'air optimale aux citoyens

Modalités et étapes de mise en œuvre

Maturité de l'action

2022-2026

Évaluation / indicateurs d'amélioration

Documents liés :

- Espaces valléens: Fiche action n°11- Développer les mobilités alternatives à la voiture individuelle
- PCAET Orientation 5 « Structurer la mobilité sur le territoire en agissant sur le transport de personnes et de marchandises » - Action 6 « Soutenir le déploiement des bornes de recharges pour véhicules électriques »
- AMI mobilité

Projets CRTE

- Projet Passy – Installation d'une cinquième borne de recharge électrique rapide
- Projet CCPMB – Installation de bornes de recharge électriques rapides sur l'ensemble des communes

FAVORISER LES NOUVELLES PRATIQUES DE MOBILITE PARTAGEE

2.3.3

Commission : Mobilité
Direction pilote chargée de l'élaboration et de la mise en œuvre : Mobilité habitat Economie

Objectifs de l'action

- **Permettre** au plus grand nombre d'habitants, en particulier les plus âgés, de se déplacer sur le territoire.
- **Limiter** les impacts environnementaux des transports
- **Améliorer** la qualité de l'air
- **Inciter** à un changement des modes de consommation et de déplacement
- **Favoriser** les mobilités douces et collectives
- **Répondre** au besoin de prise en charge du dernier km

Modalités et étapes de mise en œuvre

Etape 1 : signature de la convention Rézopouce

Etape 2 : réaliser une étude pour l'implantation des stations d'autopartage

Maturité de l'action

2022-2023

Évaluation / indicateurs d'amélioration

Documents liés :

- Espaces valléens: Fiche action n°11
- PCAET Orientation 4 « Promouvoir et développer les ressources mobilité (covoiturage, autostop sécurisé, vélo) – Action 4 « Promouvoir la pratique du covoiturage », Action 5 « coordonner le déploiement des aires de covoiturage »
- PCAET Orientation 5 « Structurer la mobilité sur le territoire en agissant sur le transport de personnes et de marchandises » - Action 2 « Introduire l'autopartage dans les flottes des collectivités »
- Convention région mobilité

Projets CRTE

- Projet Passy – Installation d'un système d'autopartage au Plateau d'Assy
- Projet CCPMB – Installation de bornes de recharge de vélos électriques

POURSUIVRE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE EN FAVEUR DES MOBILITÉS DOUCES ET ALTERNATIVES

2.3.4

Commission : Mobilité

Direction pilote chargée de l'élaboration et de la mise en œuvre : Mobilité habitat Economie

Objectifs de l'action

- **Limiter** les impacts environnementaux des transports
- **Améliorer** la qualité de l'air
- **Inciter** à un changement des modes de consommation et de déplacement
- **Assurer** la sécurité des piétons et cyclistes

Modalités et étapes de mise en œuvre

Maturité de l'action

2022-2026

Évaluation / indicateurs d'amélioration

Documents liés :

- Espaces valléens: Fiche action n°11
- Zoom sur la CCPMB : Fiche action p.102 – « Coordonner et mettre en œuvre le Contrat Ambition Région du Pays du Mont-Blanc »
- PCAET Orientation 6 « Promouvoir et développer les modes de déplacement actifs »
- Schéma cyclable intercommunal
- Convention mobilité Région
- Etude d'opportunité pour la mise en place d'une ZFE

Projets CRTE

- Projet Saint-Gervais –Les-Bains – Ascenseur à eau
- Projet Saint-Gervais-Les-Bains – Ascenseur valléen
- Projet Saint-Gervais-Les-Bains – Rénovation du Pôle d'échange intermodal
- Projet Passy – Aménagement mobilité douce rue des Granges Vallet
- Projet Passy – Aménagement mobilité douce rue de l'Eglise
- Projet Contamines-Montjoie – Requalification du Centre-village
- Projet Domancy – Continuité voie douce en coordination avec Passy et Sallanches
- Projet Contamines-Montjoie – Schéma de mobilité douce du Haut Val Montjoie
- Projet Sallanches – Transformation de la gare en pôle d'échange multimodal
- Projet Sallanches – Voie verte route de l'Arve

AMÉLIORER L'INFORMATION VOYAGEUR

2.3.5

Commission : Mobilité
Direction pilote chargée de l'élaboration et de la mise en œuvre : Mobilité habitat Economie

Objectifs de l'action

- **Faciliter** l'accès à l'information et présenter les différentes solutions de mobilité présentes
- **Inciter** à l'usage des mobilités alternatives en montrant que des solutions existent
- **Améliorer** la satisfaction des visiteurs sur le territoire
- **Créer** un pass CCPMB permettant l'harmonisation de la billettique, des tarifs et des horaires

Modalités et étapes de mise en œuvre

Maturité de l'action

- 2022-2026

Évaluation / indicateurs d'amélioration

Documents liés :

› Espaces valléens: Fiche action n°10 - Améliorer l'information voyageur
› PCAET Orientation 4 – Action 1 « Promouvoir les ressources mobilité existantes »
› Convention mobilité Région

Projets CRTE

› Projet CCPMB – Recrutement d'un chargé de mission mobilité

Politeia

Défi

2.4 Préserver et valoriser le patrimoine culturel et naturel

POURSUIVRE LES ACTIONS STRATÉGIQUES EN FAVEUR DE L'AMÉLORATION DE LA QUALITÉ DE L'AIR

2.4.1

Commission : Santé Environnement Logement
Direction pilote chargée de l'élaboration et de la mise en œuvre : Développement Durable

Objectifs de l'action

- **Améliorer** le cadre de vie
- **Préserver** la santé des habitants du territoire
- **Promouvoir** le caractère exemplaire et pilote du territoire dans la lutte pour l'amélioration de la qualité de l'air
- **Poursuivre** les efforts dans chacun des secteurs sur l'ensemble du territoire : résidentiel, économique, mobilité, déchets

Modalités et étapes de mise en œuvre

Maturité de l'action

2022-2026

Évaluation / indicateurs d'amélioration

Documents liés :

- Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) – Orientation 1
- Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA)
- Zoom sur la CCPMB : Fiche action p.82 - « Sensibiliser et informer les habitants sur la qualité de l'air grâce à la médiation humaine et scientifique »
- Zoom sur la CCPMB : Fiche action p.94 – « Communiquer à l'échelle locale et nationale sur les actions en faveur de la qualité de l'air »
- Case'Rénov : Conseils, soutien financier et accompagnement de particuliers

Projets CRTE

- Projet CCPMB – Institut écocitoyen

Politeia

VALORISER LES SPÉCIFICITÉS DE NOTRE TERRITOIRE SUR LE PLAN DE LA CULTURE, DE L'ART, DE L'ARTISANAT ET DES TRADITIONS

2.4.2

Commission : Tourisme (en lien avec l'Entente à 14)
Direction pilote chargée de l'élaboration et de la mise en œuvre : Mission transversale

Objectifs de l'action

- **Se distinguer** des autres territoires alpins en valorisant les spécificités du Pays du Mont-Blanc
- **Maintenir** la qualité du cadre de vie
- **Attirer** et retenir les jeunes
- **Faire** des habitants les premiers ambassadeurs du territoire

Modalités et étapes de mise en œuvre

Maturité de l'action

En cours

Évaluation / indicateurs d'amélioration

Documents liés :

- Espaces valléens: Fiche action n°4 - Poursuivre la démarche Pays d'Art et d'Histoire
- Zoom sur la CCPMB :Fiche action p.100 – « Coordonner la politique sentiers de montagne »
- Zoom sur la CCPMB :Fiche action p.38 – « Promouvoir la Destination Mont-Blanc »
- Zoom sur la CCPMB :Fiche action p.116 et 118 – « Structurer et soutenir l'offre culturelle et patrimoniale du territoire»

Projets CRTE

- Projet CCPMB – Candidature au label Pays d'art et d'histoire
- Projet Megève – Travaux de rénovation intérieure de l'Eglise Sant Jean Baptiste

PRESERVER LES MILIEUX ET LES PAYSAGES ET SENSIBILISER LES PUBLICS

2.4.3

Commission : Agriculture et Biodiversité
Direction pilote chargée de l'élaboration et de la mise en œuvre : Développement durable

Objectifs de l'action

- **Approfondir la connaissance** du patrimoine du Pays du Mont-Blanc
- **Entretenir et préserver** le patrimoine du Pays du Mont-Blanc
- **Sensibiliser** le public et les visiteurs au respect de l'environnement
- **Lutter** contre l'artificialisation des sols et le déclin des espèces locales

Modalités et étapes de mise en œuvre

Maturité de l'action

A 2022

Évaluation / indicateurs d'amélioration

Documents liés :

- Espaces valléens: Fiche action n°15 - Renforcer la médiation humaine
- Zoom sur la CCPMB :Fiche action p.132 – « Animer le Contrat de Territoire Espaces Naturels Sensibles (CTENS) Pays du Mont-Blanc »
- Zoom sur la CCPMB :Fiche action p.134 – « Promouvoir les pratiques en faveur de la biodiversité sur le territoire »
- Zoom sur la CCPMB :Fiche action p.126 – « Connaître et valoriser les arbres fruitiers du Pays du Mont-Blanc»
- CTENS : Fiches action 4, 6, 8, 9, 10, 15, 16, 17, 21
- PCAET Orientation 1 – Action 4 « Réseau d'Education à l'Environnement »
- PCAET Orientation 8 « Améliorer la gestion des ressources forestières et agricoles pour améliorer la séquestration du carbone et réduire le transport de marchandises »

Projets CRTE

- Projet CCPMB – Connaître et conserver les arbres fruitiers du Pays du Mont-Blanc (ENS)
- Projet CCPMB – Institut écocitoyen
- Projets CCPMB – Espèce Exotiques envahissantes et
- Projet CCPMB – Etude trame noire

LIMITER LES IMPACTS DE LA FREQUENTATION HUMAINE SUR LES MILIEUX NATURELS ET LES ACTIVITÉS TRADITIONNELLES

2.4.4

Commission : Agriculture et Biodiversité
Direction pilote chargée de l'élaboration et de la mise en œuvre : Développement durable

Objectifs de l'action

- **Concilier** les usages pour limiter les impacts sur le milieu naturel et les activités traditionnelles
- **Maintenir** les fonctionnalités écologiques des espaces naturels
- **Lutter** contre l'artificialisation des sols

Modalités et étapes de mise en œuvre

Maturité de l'action

2022-2026

Évaluation / indicateurs d'amélioration

Documents liés :

- Espaces valléens: Fiche action n°14 - Améliorer l'encadrement des activités touristiques sur le territoire
- Zoom sur la CCPMB :Fiche action p.134 – « Promouvoir les pratiques en faveur de la biodiversité sur le territoire»
- CTENS : Fiches action 3, 4, 5, 11, 12, 13, 14, 18, 19, 20

Projets CRTE

- Projet CCPMB - rédaction d'une charte de conciliation des activités de loisirs avec le milieu rural
- Projet Sallanches – les Ilettes, site d'intérêt écologique et pédagogique

Axe 3

MIEUX VALORISER NOS RESSOURCES POUR ALLIER DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DURABILITÉ

Pays du Mont-Blanc
communauté de communes

La CCPMB entend engager la transition des modes de production et de consommation sur le territoire vers un modèle plus durable.

Les élus souhaitent investir et accompagner le développement de l'économie en circuits courts en s'appuyant d'une part sur les ressources du Pays du Mont-Blanc : le bois, l'eau, l'agriculture ; et en œuvrant d'autre part à la réduction et la valorisation des déchets.

Cette politique a pour objectif la diminution de l'empreinte carbone du territoire et un usage raisonné des ressources naturelles.

Présentation des défis du territoire

Déployer des énergies renouvelables neutres pour l'environnement et la santé : la CCPMB entend produire une énergie locale et renouvelable, ayant vocation à être consommée en circuit court, afin de réduire l'empreinte carbone du territoire.

Entamer une refonte globale des circuits de traitement et de valorisation des déchets : la CCPMB souhaite développer une approche circulaire de la gestion des déchets, qui envisage les déchets comme une ressource valorisable et réutilisable.

Accompagner le développement des circuits courts et d'une agriculture plus durable

Partager la connaissance et les perspectives sur la ressource en eau

Les défis du territoire

- **3.1 Déployer des énergies renouvelables neutres pour l'environnement et la santé**
- **3.2 Entamer une refonte globale des circuits de traitement et de valorisation des déchets**
- **3.3 Accompagner le développement des circuits courts et d'une agriculture plus durable**
- **3.4 Partager la connaissance et les perspectives sur la ressource en eau**

Axe 3

MIEUX VALORISER NOS RESSOURCES POUR ALLIER DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DURABILITÉ

Pays du Mont-Blanc
communauté de communes

3.1 Déployer des énergies renouvelables neutres pour l'environnement et la santé	• **3.1.1.** Identifier les EnR dans lesquelles investir durablement sur le territoire • **3.1.2.** Encourager l'utilisation de l'énergie hydraulique sur le territoire • **3.1.3.** Mettre en place un réseau bois-énergie • **3.1.4.** Soutenir la production d'énergie solaire • **3.1.5.** Accroître la performance énergétique des bâtiments du territoire
3.2 Entamer une refonte globale des circuits de traitement et de valorisation des déchets	• **3.2.1.** Étudier l'opportunité pour le territoire de la mise en place d'un réseau intercommunal de ressourceries • **3.2.2.** Assurer la valorisation des déchets verts par compostage ou méthanisation • **3.2.3.** Intensifier les initiatives en faveur d'une réduction de la collecte de déchets organiques • **3.2.4.** Participer à la définition d'une solution locale pour le traitement des déchets inertes
3.3 Accompagner le développement des circuits courts et d'une agriculture plus durable	• **3.3.1.** Assurer une filière agricole en circuit court • **3.3.2.** Assurer une filière bois en circuit court dans le cadre de la charte forestièr • **3.3.3.** Poursuivre le soutien à l'activité pastorale
3.4 Partager la connaissance et les perspectives sur la ressource en eau	• **3.4.1.** Affiner la connaissance de la ressource et des besoins en eau sur le territoire • **3.4.2.** Préconiser des solutions pour optimiser la consommation de la ressource en eau

Les actions retenues

Axe 3

MIEUX VALORISER NOS RESSOURCES POUR ALLIER DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DURABILITÉ

Pays du Mont-Blanc
communauté de communes

3.1 Déployer des énergies renouvelables neutres pour l'environnement et la santé

- **Projet CCPMB** – Etude sur le potentiel en Energies renouvelables et/ou réseau de chaleur
- **Projet CCPMB** – Etudes d'opportunité et de faisabilité pour la création d'une station multi-énergies GNV et H
- **Projet Megève** – Création hydro-électrique sur les torrents du Planay et/ou du Glapet
- **Projet Megève** – Création d'une micro centrale hydro-électrique sur le torrent de Cassioz
- **Projet Megève** – Travaux de recherche de performance énergétique au sein de la mairie de Megève
- **Projet Cordon** – Projet autour de l'hydroélectricité
- **Projet Passy** – Mise en place d'un réseau de chaleur sur le secteur Marlioz
- **Projet Passy** – Installation de panneaux photovoltaïques sur le toit des bâtiments de tennis couvert
- **Projet Saint-Gervais-Les-Bains** – Installation de panneaux photovoltaïque sur le toit de la patinoire

3.2 Entamer une refonte globale des circuits de traitement et de valorisation des déchets

- **Projet CCPMB** – Création d'une recyclerie et matériauthèque

3.3 Accompagner le développement des circuits courts et d'une agriculture plus durable

- **Projet CCPMB** – Déploiement du référentiel de l'économie circulaire
- **Projet Megève** – Transformation de l'Autogare en Halle Gourmande
- **Projet CCPMB** – Modernisation et extension de l'abattoir du Pays du Mont-Blanc
- **Projet Passy** – Aménagement de la piste forestière des Chavants
- **Projet Combloux** – Création d'une maison de l'enfance

3.4 Partager la connaissance et les perspectives sur la ressource en eau

Les projets associés

Défi

3.1 Déployer des énergies renouvelables neutres pour l'environnement et la santé

IDENTIFIER LES EnR DANS LESQUELLES INVESTIR DURABLEMENT SUR LE TERRITOIRE

3.1.1

Commission : Santé Environnement Logement
Direction pilote chargée de l'élaboration et de la mise en œuvre : Développement durable

Objectifs de l'action

- **Orienter** les choix d'investissement de manière pertinente
- **Promouvoir** le développement d'une filière multi-énergie
- **Réduire** les consommations d'énergie, notamment énergie fossile
- **Adapter** le territoire au changement climatique

Modalités et étapes de mise en œuvre

Etape 1 : réaliser un diagnostic des EnR utilisables sur le territoire

Maturité de l'action

En cours

Évaluation / indicateurs d'amélioration

Documents liés :

- Zoom sur la CCPMB :Fiche action p.80 – « Piloter le Plan Climat et produire des énergies renouvelables neutres pour la santé »
- CaseRénov et la cadastre solaire
- PCAET Orientation 7 « Déployer des énergies renouvelables neutres pour l'environnement et la santé »

Projets CRTE

- Projet CCPMB – Etude sur le potentiel en énergies renouvelables et/ou réseau de chaleur
- Projet CCPMB – Etude d'opportunité et de faisabilité pour la création d'une station multi énergie pour les véhicules GNV et hydrogène

3.1.2 ENCOURAGER L'UTILISATION DE L'ÉNERGIE HYDRAULIQUE SUR LE TERRITOIRE

Commission : Santé Environnement Logement
Direction pilote chargée de l'élaboration et de la mise en œuvre : Développement durable

Objectifs de l'action

- **Développer** les microcentrales sur le territoire
- **Accompagner** le développement de la centrale hydraulique de Sallanches
- **Réduire** les consommations d'énergie, notamment énergie fossile
- **Réduire** les émissions de polluants atmosphériques

Modalités et étapes de mise en œuvre

Etape 1 : réaliser un diagnostic des EnR utilisables sur le territoire

Maturité de l'action

En cours

Évaluation / indicateurs d'amélioration

Documents liés :

- Zoom sur la CCPMB : Fiche action p.80 – « Piloter le Plan Climat et produire des énergies renouvelables neutres pour la santé »
- PCAET Orientation 7 « Déployer des énergies renouvelables neutres pour l'environnement et la santé »

Projets CRTE

- Projet Megève – Création d'une micro centrale hydroélectrique sur le torrent
- Projet Megève – Création hydro-électrique des torrents du Planay et/ou du Glapet
- Projet Cordon - Projet hydroélectrique
- Projet Sallanches – Projet hydroélectrique

METTRE EN PLACE UN RÉSEAU BOIS-ÉNERGIE

3.1.3

Commission : Agriculture et Biodiversité
Direction pilote chargée de l'élaboration et de la mise en œuvre : Développement durable

Objectifs de l'action

- **Valoriser** la ressource en bois
- **Mettre en œuvre** les modalités permettant la création d'une filière bois-énergie
- **Produire** une énergie locale et renouvelable
- **Améliorer** l'utilisation du bois énergie pour supprimer les particules en suspension dans l'air
- **Consommer** en circuit-court

Modalités et étapes de mise en œuvre

Maturité de l'action

En cours

Évaluation / indicateurs d'amélioration

Documents liés :

- Zoom sur la CCPMB :Fiche action p.80 – « Piloter le Plan Climat et produire des énergies renouvelables neutres pour la santé »
- PCAET Orientation 8 – Action 5 « Valoriser les sous-produits agricoles et forestiers pour l'énergie »

Projets CRTE

- Projet Passy – Réseau chaleur Marlioz

SOUTENIR LA PRODUCTION D'ÉNERGIE SOLAIRE

3.1.4

Commission : Santé Environnement Logement
Direction pilote chargée de l'élaboration et de la mise en œuvre : Développement durable

Objectifs de l'action

- **Produire** une énergie locale et renouvelable
- **Équiper** les bâtiments publics
- **Améliorer** la qualité de l'air

Modalités et étapes de mise en œuvre

Maturité de l'action

2022-2026

Évaluation / indicateurs d'amélioration

Documents liés :

- Zoom sur la CCPMB :Fiche action p.80 – « Piloter le Plan Climat et produire des énergies renouvelables neutres pour la santé »
- CaseRénov et la cadastre solaire
- PCAET Orientation 7 « Déployer des énergies renouvelables neutres pour l'environnement et la santé »

Projets CRTE

- Projet Passy – Installation de panneaux photovoltaïques sur le toit des bâtiments de tennis couvert
- Projet Saint-Gervais-Les-Bains – Installation de panneaux photovoltaïque sur le toit de la patinoire

3.1.5 ACCROÎTRE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS DU TERRITOIRE

Commission : Santé Environnement Logement
Direction pilote chargée de l'élaboration et de la mise en œuvre : Développement durable

Objectifs de l'action

- **Encourager** les propriétaires du territoire à réaliser des rénovations performantes
- **Réduire** les consommations liées au chauffage et améliorer ainsi la qualité de l'air du territoire
- **Permettre** une montée en gamme du parc immobilier et une meilleure qualité des offres

Modalités et étapes de mise en œuvre

Maturité de l'action

2022-2026

Évaluation / indicateurs d'amélioration

Documents liés :

- Espaces Valléens : Fiche action n°7 - « Agir sur les hébergements »
- Zoom sur la CCPMB : Fiche action p.60 – « Encourager la rénovation énergétique des logements du territoire »
- Zoom sur la CCPMB : Fiche action p.80 – « Piloter le Plan Climat et produire des énergies renouvelables neutres pour la santé »
- PCAET Orientation 2 « Amplifier les efforts des collectivités sur leurs patrimoines et services »
- Case'Rénov : Conseils, soutien financier et accompagnement de particuliers

Projets CRTE

- Projet Megève – Travaux de recherche de performance énergétique au sein de la mairie de Megève

Défi

3.2 Entamer une refonte globale des circuits de traitement et de valorisation des déchets

ÉTUDIER L'OPPORTUNITÉ POUR LE TERRITOIRE DE LA MISE EN PLACE D'UN RÉSEAU INTERCOMMUNAL DE RESSOURCERIES

3.2.1

Commission : Gestion des déchets
Direction pilote chargée de l'élaboration et de la mise en œuvre :Déchets

Objectifs de l'action

- **Assurer** le développement d'une ressourcerie dans les meilleures conditions possibles
- **Valoriser** les déchets produits dans une démarche circulaire
- **Sensibiliser** au fait de produire moins de déchets

Modalités et étapes de mise en œuvre

Maturité de l'action

2022-2023

Évaluation / indicateurs d'amélioration

Documents liés :

› Etude de faisabilité du SITOM

Projets CRTE

› Projet SITOM/CCPMB – Création d'une recyclerie et matériauthèque

3.2.2 ASSURER LA VALORISATION DES DÉCHETS VERTS PAR COMPOSTAGE OU MÉTHANISATION

Commission : Gestion des déchets
Direction pilote chargée de l'élaboration et de la mise en œuvre : Déchets

Objectifs de l'action

- **Proposer** des alternatives à la combustion des déchets verts
- **Valoriser** les déchets verts sur le territoire

Modalités et étapes de mise en œuvre

Maturité de l'action

2022-2026

Évaluation / indicateurs d'amélioration

Documents liés :

- PCAET Orientation 7 « Déployer des énergies renouvelables neutres pour l'environnement et la santé »
- Actions d'accompagnement du Maitre composteur du SITOM et guide

Projets CRTE

INTENSIFIER LES INITIATIVES EN FAVEUR D'UNE RÉDUCTION DE LA COLLECTE DE DÉCHETS ORGANIQUES

3.2.3

Commission : Gestion des déchets
Direction pilote chargée de l'élaboration et de la mise en œuvre : Déchets

Objectifs de l'action

- **Sensibiliser** les acteurs et habitants du territoire à la réduction des déchets
- **Diminuer** la quantité de déchets produits en amont

Modalités et étapes de mise en œuvre

Maturité de l'action

2022-2026

Évaluation / indicateurs d'amélioration

Documents liés :

› Zoom sur la CCPMB :Fiche action p.102 – « Coordonner et mettre en œuvre le Contrat Ambition Région du Pays du Mont-Blanc »

Projets CRTE

› Programme de Prevention des déchets 2021-2024

PARTICIPER A LA DEFINITION D'UNE SOLUTION LOCALE POUR LE TRAITEMENT DES DECHETS INERTES

3.2.4

Commission : Gestion des déchets
Direction pilote chargée de l'élaboration et de la mise en œuvre : Déchets

Objectifs de l'action

- **Répondre** aux besoins relatifs à l'activité économique
- **Permettre** la structuration d'une filière locale

Modalités et étapes de mise en œuvre

Maturité de l'action

2022-2026

Évaluation / indicateurs d'amélioration

Documents liés :

Projets CRTE

› Programme de Prevention des déchets 2021-2024

Défi

3.3 Accompagner le développement des circuits courts et d'une agriculture plus durable

ASSURER UNE FILIÈRE AGRICOLE EN CIRCUIT COURT

3.3.1

Commission : Agriculture et Biodiversité
Direction pilote chargée de l'élaboration et de la mise en œuvre : Développement durable

Objectifs de l'action

- **Pérenniser** la filière agricole en la dynamisant via la vente de produits locaux
- **Garantir** des produits de qualité et respectueux de l'environnement
- **Diminuer** les émissions de gaz à effet de serre liées au transport

Modalités et étapes de mise en œuvre

Maturité de l'action

En cours

Évaluation / indicateurs d'amélioration

Documents liés :

- Zoom sur la CCPMB :Fiche action p.122 – « Accompagner les acteurs agricoles et forestiers du territoire dans leurs projets de développement»
- Zoom sur la CCPMB :Fiche action p.124 – « Sensibiliser différents publics sur le sujet de l'alpage, la forêt et les circuits courts alimentaires »
- Zoom sur la CCPMB :Fiche action p.130 – « Exploiter l'Abattoir du Pays du Mont-Blanc »
- PCAET Orientation 8 – Action 3 « Poursuivre le développement de la consommation de produits agricoles locaux issus de la forêt »

Projets CRTE

- Projet CCPMB – Déploiement du référentiel de l'économie circulaire
- Projet CCPMB – Modernisation et extension de l'abattoir du Pays du Mont-Blanc
- Projet Megève – Transformation de l'Autogare en Halle Gourmande

ASSURER UNE FILIÈRE BOIS EN CIRCUIT COURT DANS LE CADRE DE LA CHARTE FORESTIÈRE

3.3.2

Commission : Agriculture et Biodiversité
Direction pilote chargée de l'élaboration et de la mise en œuvre : Développement durable

Objectifs de l'action

- **Améliorer** l'entretien des forêts
- **Recréer** des espaces de pâturage
- **Valoriser** la ressource en bois sur le territoire
- **Optimiser** le cycle carbone
- **Répondre** aux besoins du territoire en matière de construction et production énergétique

Modalités et étapes de mise en œuvre

Maturité de l'action

En cours

Évaluation / indicateurs d'amélioration

Documents liés :

- Zoom sur la CCPMB :Fiche action p.122 – « Accompagner les acteurs agricoles et forestiers du territoire dans leurs projets de développement»
- Zoom sur la CCPMB :Fiche action p.124 – « Sensibiliser différents publics sur le sujet de l'alpage, la forêt et les circuits courts alimentaires »
- Charte forestière
- PCAET Orientation 8 – Améliorer la gestion des ressources forestières et agricoles pour améliorer la séquestration du carbone et réduire le transport de marchandise

Projets CRTE

- Projet Passy – Aménagement de la piste forestière des Chavants
- Projet Combloux – Création d'une maison de l'enfance

POURSUIVRE LE SOUTIEN À L'ACTIVITÉ PASTORALE

3.3.3

Commission : Agriculture et Biodiversité et tourisme
Direction pilote chargée de l'élaboration et de la mise en œuvre : Développement durable et tourisme

Objectifs de l'action

- **Maintenir** et développer les activités agro-pastorales **Sensibiliser** les différents publics sur le sujet de l'alpage et ainsi en diminuer les conflits d'usage
- **Valoriser** le savoir faire des professionnels de l'alpage
- **Garantir** une gestion durable des espaces

Modalités et étapes de mise en œuvre

Maturité de l'action

2022-2026

Évaluation / indicateurs d'amélioration

Documents liés :

- Zoom sur la CCPMB :Fiche action p.124 – « Sensibiliser différents publics sur le sujet de l'alpage, la forêt et les circuits courts alimentaires »
- Zoom sur la CCPMB :Fiche action p.122 – « Accompagner les acteurs agricoles et forestiers du territoire dans leurs projets de développement»
- CTENS : Fiche action n°2 et 3
- Plan Pastoral Territorial

Projets CRTE

- Rédaction d'un charte de conciliation des activités de loisirs avec le milieu naturel

Défi

3.4 Partager la connaissance et les perspectives de la ressource en eau

AFFINER LA CONNAISSANCE DE LA RESSOURCE ET DES BESOINS EN EAU SUR LE TERRITOIRE

3.4.1

Commission : Agriculture et Biodiversité
Direction pilote chargée de l'élaboration et de la mise en œuvre : Développement durable

Objectifs de l'action

Modalités et étapes de mise en œuvre

Maturité de l'action

Évaluation / indicateurs d'amélioration

Documents liés :

Projets CRTE

PRECONISER DES SOLUTIONS POUR OPTIMISER LA CONSOMMATION DE LA RESSOURCE EN EAU

3.4.2

Commission : Agriculture et Biodiversité
Direction pilote chargée de l'élaboration et de la mise en œuvre : Développement durable

Objectifs de l'action

Modalités et étapes de mise en œuvre

Maturité de l'action

Évaluation / indicateurs d'amélioration

Documents liés :

Projets CRTE